

**DÉPARTEMENT
DU RHÔNE**

**Arrondissement
de Lyon**

**Canton de
Sainte Foy-lès-Lyon**

République Française

COMMUNE DE SAINTE FOY-LÈS-LYON

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de membres	Séance du 6 juillet 2017
art. 16 Code Municipal : 35	Compte-rendu affiché le 13 juillet 2017
en exercice : 35	Date de convocation du Conseil Municipal : 30 juin 2017
qui ont pris part à la délibération 35	Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 35
	Président : Mme Véronique SARSELLI
	Secrétaire : M. ASTIER
	Secrétaire auxiliaire : M. ROIRE, Directeur Général des Services

OBJET

6

**MISE EN PLACE
D'UNE COMMISSION D'APPEL
À PROJET – CESSION
DES LOCAUX 43 GRANDE
RUE – ANCIEN CINÉMA**

Membres présents : MM. SARSELLI, BAZAILLE, GIORDANO, AKNIN, MOUSSA, BARRELLON, BOIRON, BAVOZET, GOUBET, VINCENS-BOUGUEREAU, NOUHÈN, MOMIN, CAUCHE, DUMOND, FUSARI, ASTRE, RODRIGUEZ, GRÉLARD, ASTIER, ELEFATHERATOS, ISAAC-SIBILLE (jusqu'au rapport n° 12 puis pouvoir à M. TULOUP), CAMINALE, VALENTINO, PIOT, COATIVY (jusqu'au rapport n° 13), TULOUP, LATHUILIÈRE (jusqu'au rapport n° 13), PONTVIANNE,

Membres excusés : MM. GILLET (pouvoir à M. BARRELLON), LOCTIN (pouvoir à M. DUMOND), PATTEIN (pouvoir à M. BAVOZET), NEGRO (pouvoir à M. CAUCHE), VILLARET (pouvoir à Mme BAZAILLE), ALLES (pouvoir à Mme GIORDANO), COSSON (pouvoir à Mme PIOT),

Membres absentes : Mmes COATIVY (à partir du rapport n° 14), LATHUILIÈRE (à partir du rapport n° 14).

Madame le Maire, explique qu'une procédure de publicité de mise en concurrence sous forme d'appel à projet s'appliquera à la cession des locaux sis, 43 Grande Rue (ancien cinéma) et correspondant aux parcelles numéros 301, 302 et 303 de la section AM. Ce bâtiment est actuellement vide de toute occupation. Il convient de déclasser ce tènement appartenant au domaine public communal.

Avant de lancer la procédure, il est proposé de créer une commission qui examinera les projets et les propositions d'achats, et suivra son déroulement.

S'agissant de la future cession du cinéma, Madame le Maire propose les personnes suivantes :

Titulaires :

- Madame le Maire
- Pascale BOHER-BAZAILLE
- Bernard GILLET
- Robert DUMOND
- Magali VILLARET
- un membre de l'opposition

Suppléants :

- C. MOUSSA
- P. BARRELLON
- N. RODRIGUEZ
- O. FUSARI
- un membre de l'opposition

Il est demandé au conseil municipal de bien vouloir :

- approuver le lancement de l'appel à projet et l'instauration de la commission,
- constater la désaffectation des locaux sis 43 Grande Rue précédemment affectés à des activités culturelles dont l'exploitation du cinéma Jeanne Mourguet,
- prononcer le déclassement des locaux et des terrains d'assiette des parcelles AM 301, 302 et 303 pour les faire entrer dans le domaine privé de la ville.

Appelé à se prononcer,

le conseil municipal, à l'unanimité,

- APPROUVE le lancement de l'appel à projet et l'instauration de la commission,
- CONSTATE la désaffectation des locaux sis 43 Grande Rue tels que décrits ci-dessus,
- ACCEPTE de prononcer le déclassement des locaux et des terrains d'assiette tel qu'indiqué ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Pour copie conforme,
Le Maire,

Véronique SARSELLI